



**SANTÉ  
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 121 du 6 mars 2020

## Conférence salariale

### Une prise de conscience qui ne suffit pas à inverser la tendance

Si les constats sur le manque d'attractivité du secteur semblent partagés avec la DGCS, et malgré les efforts constatés sur les taux directeurs comparativement aux années précédentes (1,25 % pour la BASSMS et 2,7 % sur la BAD au lieu de 1 %), les réponses que les pouvoirs publics apportent aux salarié.es sont encore loin d'être à la hauteur des enjeux. GVT déduit, l'enveloppe budgétaire ne pourra pas permettre que les premiers coefficients passent au-dessus du SMIC.

#### Contacts :

##### **Clotilde CORNIÈRE**

Secrétaire nationale  
Classifications/Rémunérations  
TÉL : 06 24 41 22 93  
ccorniere@sante-sociaux.cfdt.fr

##### **Loïc LE NOC**

Secrétaire fédéral  
Négociations Branche Aide à  
Domicile et BASS  
TÉL : 06 27 73 14 50  
llenoc@sante-sociaux.cfdt.fr

De plus, sur les 47 027 établissements et services, seulement 1 047 accords ont été négociés localement et soumis à l'agrément.

La CFDT Santé-Sociaux déplore la faiblesse, dans ce secteur, du dialogue social pourtant facteur de progrès social.

La CFDT Santé-Sociaux a de nouveau dénoncé des salaires inférieurs de 26 % à la moyenne nationale en France. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont en partie la cause de cet écart dans un secteur très féminisé. Pour preuve, 97 accords seulement portaient sur l'égalité professionnelle sur les 1 047.

**La CFDT attend avec impatience la conférence sociale de juin 2020 présidée par M. Véran et Mme Pénicaud. Elle veut que ce rendez-vous soit l'occasion de restaurer l'attractivité des métiers du sanitaire, social et médico-social.**